



Conseil Local FCPE du Collège François Mitterrand de Soustons
fcpecollegefrancoismitterrand@gmail.com

Bon de commande fournitures scolaires 2021/2022
Collège François Mitterrand de Soustons

M. ou Mme.....

Nom-prénom de l'élève.....Classe (en sept. 2022).....

Adresse postale.....

Tél..... @

COTISATION : CHOISSONS LA SOLIDARITÉ !

La cotisation est indispensable pour bénéficier de ce service fournitures.

Chaque famille choisit le montant de sa cotisation en cochant la case correspondante.

La cotisation de base vise à offrir une cotisation accessible aux foyers non imposables,

La cotisation de solidarité : ceux qui le souhaitent et notamment ceux qui peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt, sont invités à choisir ce montant à l'aide du tableau ci-dessous :

66 % de la somme versée leur sera déduite des revenus imposables.

	Je choisis	Part Locale à rajouter	Total (a)	Coût réel après déduction fiscale
Cotisation de base	23,00 €	€		
Cotisation de solidarité 1	55,00 €	€		
Cotisation de solidarité 2	77,00 €	€		
Cotisation solidarité 3	106,00 €	€		
Adhésion à un autre établissement: Nom de l'établissement:				
Choisir un montant : sous total (a)				
	Je choisis		Total (b)	
Adhésion du second parent (si membre actif)	6,00 €		6,00€	
TOTAL ADHESION (a+b) : SOUS TOTAL (1)				
Total à payer (Adhésion 1+ Fournitures 2)				
Acompte (50%)				
Reste dû à la livraison				

Déposez ce bon de commande accompagné du règlement de l'acompte (chèque à l'ordre de la FCPE), avant le 20 juin 2022 dans la boîte aux lettres FCPE à l'accueil du collège, Distribution avant la rentrée sur rendez-vous auprès de la fcpe	Date et signature obligatoires
--	--------------------------------